

“ NOS DROITS, NOS VOIX ”

Participation des enfants de 5 à 18 ans de la Fédération
Wallonie-Bruxelles à l'élaboration du plan d'action
relatif aux droits de l'enfant (PADE) 2020-2024
Rapport Final

*Il ya tie tte work l'élaboration d'Annoos et il ya un féte qui ditait s'écouter
channon ... et les communitaires citil*

*-1, quand on soule dans la piscine no fait boumban,
-2 le fait d'être gros no médi-ange par*

méthos



Table des matières

| | |
|---|--------|
| Contexte du projet | p4-6 |
| Genèse | p4 |
| Un projet participatif..... | p5 |
| Objectifs..... | p6 |
| Structure du rapport..... | p6 |
| Partie 1 : L'approche et la méthode | p7-23 |
| 1.1 Les principes fondamentaux..... | p8-10 |
| 1.2 La sélection des enfants participants..... | p11 |
| 1.3 Les ateliers..... | p12-19 |
| 1.4 Co-creation Day..... | p20-23 |
| Partie 2 : Préoccupations principales des enfants consultés | p24-31 |
| 2.1 Le harcèlement entre enfants à l'école | p25-27 |
| 2.2 La discrimination et le manque de participation à l'école..... | p28 |
| 2.3 Le harcèlement entre enfants sur les réseaux sociaux..... | p29 |
| 2.4 La violence au sein de la famille | p30-31 |
| Partie 3 : Considérations méthodologiques et enseignements tirés de la démarche consultative | p32-37 |
| 3.1 Réserves et limites de la démarche..... | p33 |
| 3.2 Les forces de la démarche..... | p34-36 |
| 3.3 Constat et attentes..... | p37 |
| Les auteurs | p39 |

Genèse

La Convention internationale relative aux droits de l'enfant repose sur quatre principes piliers dont le droit à la participation/droit de l'enfant d'être entendu. En effet, l'article 12 de la CIDE dispose que « *les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant* » et qu'à cette fin les Etats parties s'engagent à donner à l'enfant « *la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'une organisation approprié* ».

Le Comité des droits de l'enfant rappelle dans son observation générale n°123 que le droit d'être entendu constitue un droit pour les enfants en tant qu'individu et en tant que groupe. Il précise que « *les opinions exprimées par des enfants peuvent apporter de nouvelles perspectives et des données d'expérience, et il devrait en être tenu compte lors de la prise de décisions, de l'élaboration des politiques et de l'élaboration des lois ou des mesures ainsi que lors de leur évaluation* ».

Soucieuse d'implémenter la Convention internationale relative aux droits de l'enfant et de se conformer aux recommandations du Comité des droits de l'enfant, la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) a à cœur de développer une culture de la participation. C'est pourquoi un processus de consultation en deux volets (quantitatif puis qualitatif) a été lancé sous le pilotage de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse en vue de l'élaboration du Plan d'Action relatif aux Droits de l'Enfant (PADE) 2020-2024.

Un projet participatif

Pour récolter les préoccupations et les recommandations des enfants, l'Observatoire a confié ce projet, dans le cadre d'un marché public, à Méthos, MUS-E et Levuur. Ces trois structures se sont associées pour concevoir et mettre en oeuvre un réel dispositif participatif avec les enfants, dépassant le cadre de la "simple" consultation.

Ainsi entre les mois de janvier et de juin 2019, 136 enfants entre 5 et 18 ans, provenant de différentes régions, écoles et institutions de la Fédération Wallonie-Bruxelles se sont exprimés sur leurs attentes, leurs envies, leurs souhaits au regard des droits de l'enfant en Belgique, au travers d'ateliers de parole et d'expressions artistiques.

136 enfants



Ateliers de création





Objectifs

- » Mettre en oeuvre un processus participatif respectueux des droits de l'enfant ;
- » Renforcer la culture des droits de l'enfant en sensibilisant les politiques, les professionnel.le.s et les enfants sur les principes de la CIDE et plus particulièrement sur le droit à la participation ;
- » Renforcer une culture de la participation et sensibiliser les décideurs et décideuses politiques à l'écoute de la parole des enfants ;
- » Recueillir le point de vue d'enfants vulnérables, difficilement atteignables par le volet quantitatif de la consultation ;
- » Nourrir le plan d'action consacré aux droits de l'enfant avec des propositions stratégiques et opérationnelles directement inspirées par les enfants.

Structure du rapport

Le rapport présente de manière exhaustive l'ensemble du dispositif déployé tout au long des 8 mois de travail entre novembre 2018 et juin 2019. Il se compose de 3 parties :

Partie 1 : Description de l'approche, des principes fondamentaux et du déroulement du projet

Partie 2 : Préoccupations principales des enfants consultés

Partie 3 : Considérations méthodologiques et enseignements tirés de la démarche consultative

PARTIE 1 :

L'approche et la méthode

Un projet participatif, bien plus qu'une consultation

“Participer signifie s'impliquer, avoir des tâches à réaliser, partager et prendre des responsabilités. Autrement dit, être admis et intégré.”

Peter Lauritzen



1.1 Les principes fondamentaux

LES ENFANTS SONT LES PRINCIPAUX ACTEURS ET PARTENAIRES DU PROJET

Le projet s'est déroulé sur un temps long pendant lequel les enfants ont été accompagnés pour favoriser leur expression sur les sujets des droits de l'enfant. En ce sens, il ne s'agissait pas simplement d'une consultation des enfants à un instant T mais d'un processus visant à faire participer les enfants dans l'exercice de formation et de communication de leur parole. Le succès des projets participatifs repose grandement sur la confiance et la qualité de la relation avec les enfants, celle-ci se construit dans le temps.

UN COMITÉ DES ENFANTS

Composé de 7 enfants de 8 à 19 ans, un comité a suivi le projet de A à Z se faisant le porte-voix de la consultation auprès des pouvoirs publics et des médias. Réunis et coachés par les équipes de Méthos, les enfants du comité des enfants ont été le fil rouge du projet, participant à toutes les réunions avec le comité d'accompagnement du projet et validant chaque choix méthodologique. En ce sens le projet de participation n'a pas seulement été élaboré pour les enfants mais par les enfants eux-mêmes.



LES MODES D'EXPRESSION ADAPTÉS AUX ENFANTS (ÂGES ET COMPÉTENCES)

Le spectre d'âges concernés entre 5 et 18 ans étant particulièrement large, les groupes ont été formés par âges, de manière à adapter les modes de communication et les activités à chacun d'eux.

EXPRESSION ORALE ET ARTISTIQUE

L'expression des enfants ne passe pas uniquement par la parole et nous savons parfois la difficulté pour certains de s'exprimer à l'oral, en présence de leur camarade et sur des sujets qui peuvent être douloureux. Dès lors, il nous a semblé important dans les ateliers de nous appuyer sur d'autres modes d'expression des enfants, au travers de la pratique artistique notamment. En ce sens, nous nous sommes assurés de la dimension "child-focused" et "childfriendly" du processus.



1.1 Les principes fondamentaux

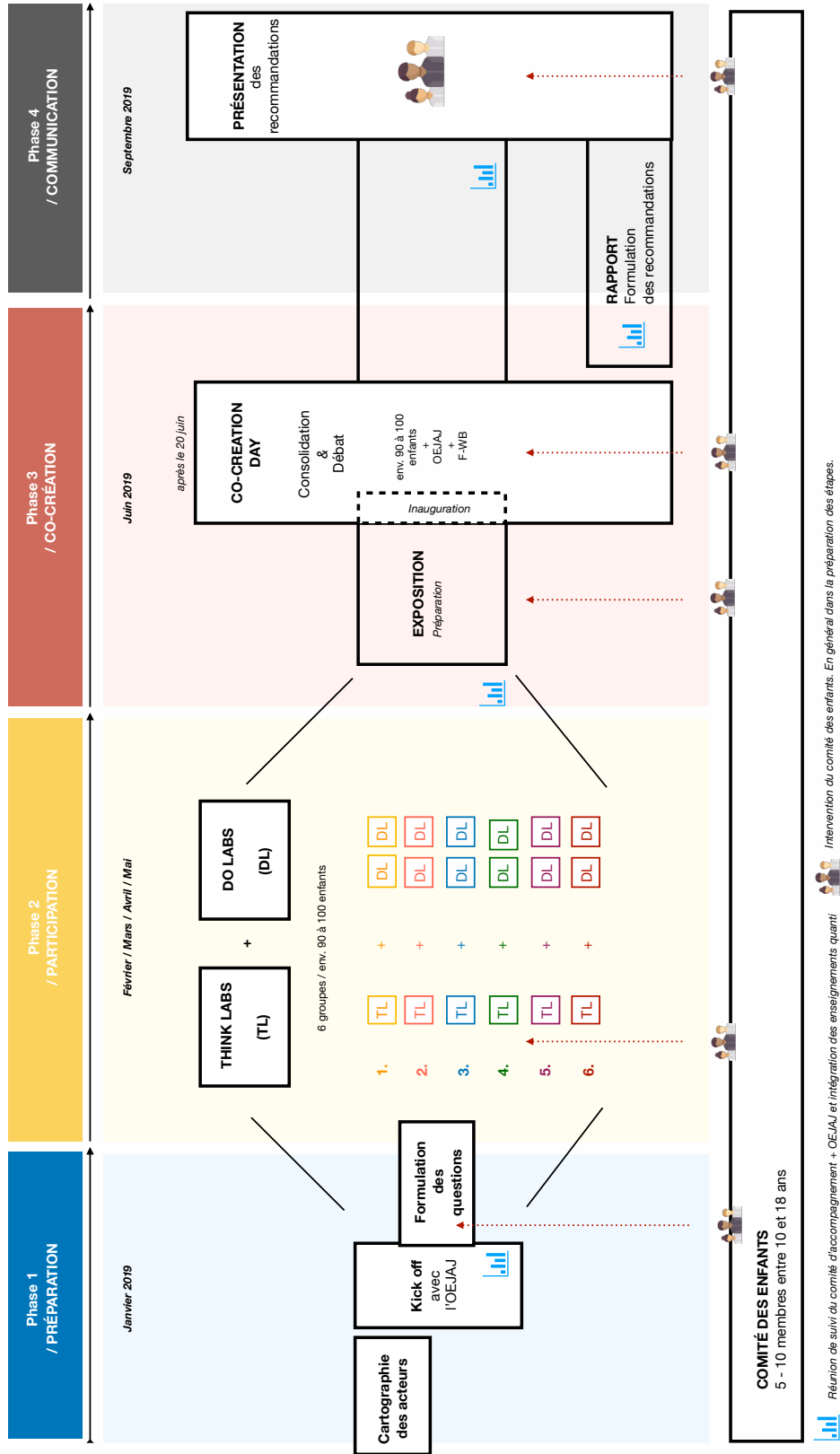


COMMUNIQUER VERS LE POLITIQUE

Si nous attachons beaucoup d'importance au processus, le but final est la formulation de recommandations au Gouvernement : il était dès lors important de faire porter la voix des enfants et que les résultats soient communiqués, aux enfants participants d'abord mais également aux politiques. Pour cette raison, nous avons organisé une journée de débats au Parlement de la FW-B permettant à l'ensemble des enfants participants de venir échanger avec des parlementaires ainsi qu'avec le Ministre Président et le Délégué général aux droits de l'enfant, invités pour l'occasion.

Journée de débat au Parlement de la FW-B le 25 juin 2019.

Schéma directeur de l'ensemble du projet participatif



1.2 La sélection des enfants participants

La sélection des groupes d'enfants participant à la consultation a veillé à respecter une diversité d'âges, une diversité géographique en Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que la prise en compte de publics fragiles, non directement ciblés dans la phase quantitative qui a précédé cette consultation. Les groupes ont aussi été retenus en fonction de leur degré d'engagement et de leur envie de participer au

projet. Six groupes ont été choisis en plus du comité des enfants qui prit lui aussi part aux différents ateliers.

Les contacts avec les écoles ont été établis et organisés par l'asbl MUS-E (en charge des ateliers artistiques) qui connaissait déjà les différents groupes. Le lien de confiance avec les corps enseignant était donc déjà établi, ce qui est primordial pour ce type de projet.

| | | | Nb d'enfant |
|--------------------|------------------------|------------------|-------------|
| Jette / Anderlecht | Comité des enfants | 9 à 17 ans | 7 |
| Ougrée (Liège) | Ecole Thrixes | 10-12 ans | 8 |
| Ottignies-LLN | Clairs Vallons | 12-16 ans | 20 |
| Bruxelles-Ville | Baron Steens | 10-11 ans | 22 |
| Bruxelles-Ville | Institut Bischoffsheim | 16-18 ans | 21 |
| Molenbeek | Ecole La Plume | 7-8 ans +5-6 ans | 32 |
| Hastière | Ecole St-Anne | 9-10 ans | 26 |
| | | | 136 |



1.3 Les ateliers



Chaque groupe d'enfants a participé à un atelier **Think Lab**, quatre à cinq ateliers **Do lab** ainsi qu'à la journée de débat organisé au Parlement (voir schéma directeur).

CHOIX DES THÈMES

Les droits des enfants touchent à une multitude de thèmes, allant du bien-être de l'enfant, en passant par la santé, l'accès aux loisirs, les relations avec les adultes, l'éducation, la violence, la sécurité, etc. Tous ces thèmes ont été abordés dans la phase quantitative du projet, l'objectif de la phase qualitative était d'en choisir et d'en approfondir quelques-uns. Le choix des thèmes a été réalisé par les enfants eux-même, d'abord par le comité des enfants qui a opéré une pré-sélection en fonction des âges puis, par chacun des groupes qui, en amont du lancement des ateliers, a choisi avec l'aide de leur enseignant.e les thèmes sur lesquels ils souhaitaient s'exprimer en priorité. Chaque groupe a choisi trois thèmes.

OUGRÉE (LIÈGE)

Relation avec les autres adultes :

Violence familiale

OTTIGNIES-LLN

Violence entre enfants :

Violence entre les élèves, harcèlement, isolement

BRUXELLES-VILLE

Relation avec les autres adultes :

Violence familiale, absence des parents

Donner son avis :

Relation avec les enseignants

MOLENBEEK

Violence entre enfants :

Rejet des uns / des autres

HASTIÈRE

Violence entre enfants & Relation avec les autres adultes :

Violence familiale

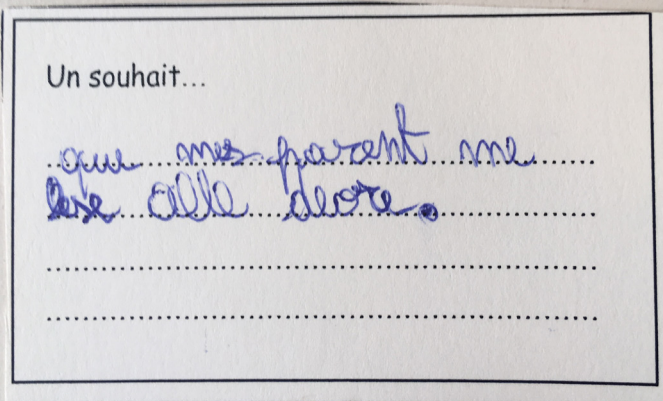
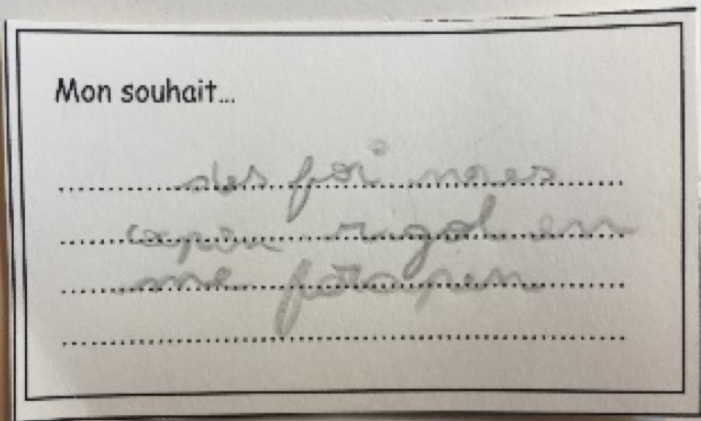
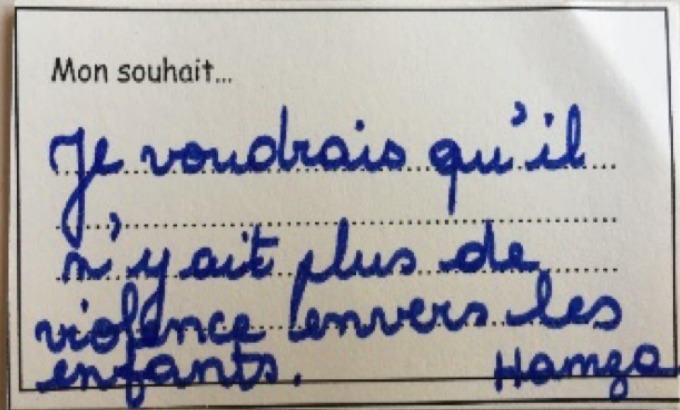


1.3 Les ateliers

Think Labs

Les “think Labs” ont été les premiers ateliers menés avec chaque groupe, avec l’objectif de créer un climat de confiance et de faire émerger la parole des enfants sur les thèmes choisis (3 par groupes). Chaque Think Lab a duré 2 heures et faisait alterner des exercices et des jeux, à l’aide de posters, images et post it permettant aux enfants de s’exprimer à la fois collectivement et de manière individuelle. Par exemple, les enfants avaient à disposition des cartes de couleurs différentes indiquant sur les phrases “je ne veux pas parler”, “je veux dire quelque chose” ou “je ne suis pas d’accord”.

Les programmes des Think Labs étaient différents selon les âges, avec des activités spécifiques pour les moins de 10 ans et pour les plus de 10 ans. Compte tenu de la sensibilité des thèmes abordés, sur la violence entre enfants par exemple ou les relations avec les adultes, pouvant renvoyer à des histoires personnelles douloureuses, une “boîte à secret” était disponible dans chaque classe pendant la durée du projet, permettant aux enfants de venir déposer de manière anonyme des billets écrits s’ils ne souhaitaient pas s’exprimer à l’oral.



15/3/14

LA VIOLENCE ENTRE ENFANTS

La violence entre les enfants.
À l'école, dans le quartier
sur les réseaux sociaux.
Le harcèlement.



LES RELATIONS AVEC LES ADULTES

La qualité des relations avec les adultes.
Le respect des adultes, des professeurs et
des moniteurs envers les enfants.
Discipline, respect, écoute, accueil
scolaire, humiliation, Dérèglement, abus sexuel.



DONNER SON AVEU

Le droit de former son avis.
À l'école, dans son quartier et en ville.
La connaissance des modes de vie.

Bonne écoute
de la classe

Ne se
pas
de la

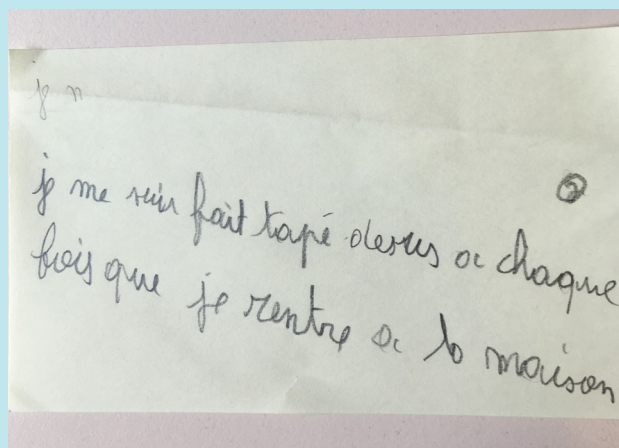
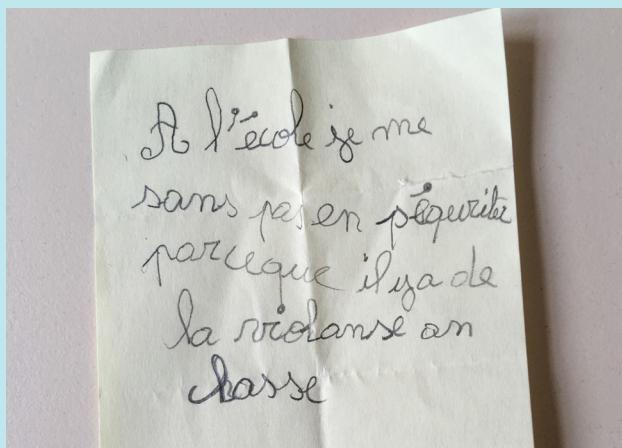
Ne se
pas
de la

Même
sans
rien de bon

Alsjebieft!

Tot ziens!

1.3 Les ateliers

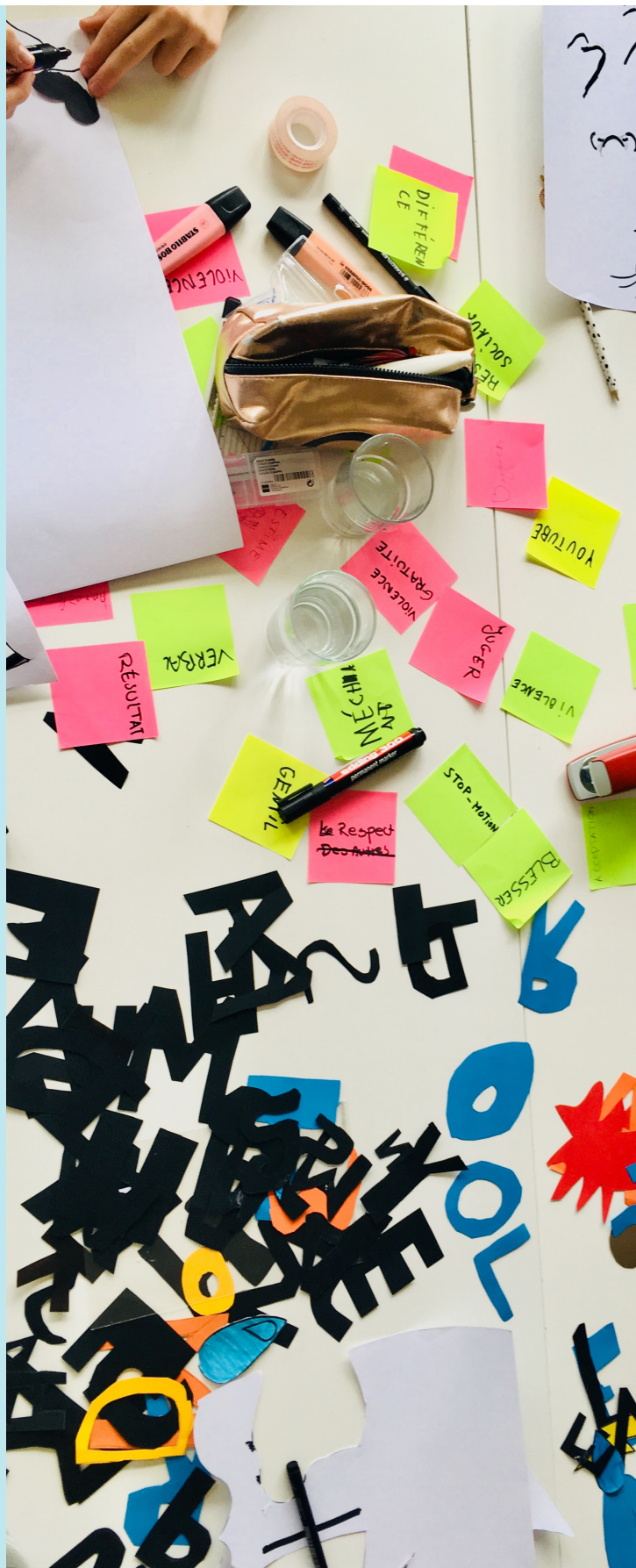


1.3 Les ateliers

Do Labs

Les ateliers suivants (4 à 5 ateliers par groupe d'une durée de 2h chacun) appelés "Do Labs" reposaient sur l'expression des enfants sur le thème des droits de l'enfant mais cette fois en s'appuyant sur les médiums artistiques. Chaque groupe a été pris en charge par des artistes du collectif MUS-E, avec lesquels ils ont produit des oeuvres tout au long des ateliers, leur permettant ainsi de continuer à s'exprimer sur le sujet mais d'une autre manière. Les médiums choisis ont été différents selon les groupes et les âges, de la peinture, au collage en passant par la vidéo, la photo ou le stop motion.

Ainsi s'est développé un processus créatif, ludique et expérimental à partir d'une matière singulière, grave et parfois préoccupante pour les enfants participants.





1.3 Les ateliers



LES RELATIONS AVEC LES ADULTES

La qualité des relations avec les adultes. Le respect des adultes, des professeurs et des moniteurs envers les enfants. Discipline scolaire inappropriée, exclusion scolaire, humiliation. Châtiments corporels, abus sexuel.

L'AVENIR DE L'ENFANT DEPEND DE L'AVIS DES ADULTES (SHARAF)

PAS PASSE AU SÉRIEUX + HUMILIATION (SHARAF)

LES ADULTES NE RECOMMANDENT PAS LES ENFANTS

LA MADAME NE M'ÉCOUTE PAS NE ME VOUS PAS → PLANIFICATION (Rahma)

HUMILIATION SCOLAIRE → TU NE SOUS JAMAIS AVERTI. (Nimra)

VOUS ÊTES LA CAUSE LA PLUS NUISIBLE DE L'ÉCOLE → MISE EN CONFLIT ?

JOUER
 AMITIÉ
 APPRENDRE
 AIMER
 VIVRE

ALÉÉ A L'ÉCOLE

ÊTRE SEI T MÊME



1.4 Co-creation Day

La journée du 25 juin 2019 au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a vu l'aboutissement du processus de participation avec l'ouverture de l'exposition présentant les oeuvres des enfants et l'organisation d'ateliers et de débats entre enfants, puis en compagnie d'un groupe de parlementaires ainsi que du Ministre-Président, du Délégué général aux droits de l'enfant et des médias, invités à venir écouter les recommandations formulées par les enfants sur le sujet des droits de l'enfant. Une centaine d'enfants étaient présents ce jour-là, venant des différentes régions de Wallonie et de Bruxelles, avec leurs enseignant.e.s et accompagnant.e.s.

Le projet a été suivi par un comité d'accompagnement, au travers de réunions intervenant aux différents moments-clés du projet. Les enfants du comité des enfants étaient présents à chacune de ces réunions.



Membres du comité des enfants

Pénélope Gauffriau 8 ans

Romain Demol 11 ans

Clémence Lauf 12 ans

Shaka Mazina 14 ans

Shaza Mazina 16 ans

Lola Barry 19 ans



Composition du comité d'accompagnement

Anne-Marie Dieu :

Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

Maud Dominicy :

Unicef

Minh Giang Dothi :

Cabinet du Ministre-Président

Pierre-Yves Rosset :

Institution du Délégué général aux droits de l'enfant

Dominique Rossion :

Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

Karen Van Laethem :

Commission nationale des droits de l'enfant



1.4 Co-creation Day



1.4 Co-creation Day



Calendrier global de la consultation

30 Novembre 2018 :

Kick-off, cartographie des acteurs

Décembre 2018 :

Sélection comité des enfants

Décembre 2018 - Février 2019 :

Recrutement des groupes

4 Janvier 2019 :

Kick-off avec comité des enfants,
choix des thèmes principaux

16 janvier 2019 :

Réunion du comité
d'accompagnement

Février 2019 - Mars 2019 :

Ateliers Think Labs

Mars 2019 - Mai 2019 :

Ateliers Do Labs

15 Mai 2019 :

Réunion du comité
d'accompagnement

25 Juin 2019 :

Co-creation Day

Juillet - Octobre 2019 :

Rédaction du rapport

6 Novembre 2019 :

Réunion finale du comité
d'accompagnement

Novembre 2019 :

Remise officielle du rapport

PARTIE 2 :

Préoccupations principales des enfants consultés

On m'a déjà poussé
dans les escaliers plusieurs
fois pour que je tombe. On
~~m'a~~ m'insultait de "déchet"

Introduction

Le texte qui suit est basé sur les idées exprimées par les enfants consultés sur les différents sujets qui les préoccupent. Les sujets de préoccupations sur lesquels les enfants ont le plus désiré s'exprimer sont liés à des besoins de base : le bien-être, la sécurité, des relations de confiance et sécurisées avec les adultes et avec les autres enfants. Leur place dans le monde, dans leur rapport aux autres, aux adultes, à leurs proches (au sein de la cellule familiale) est ce qui compte le plus à leurs yeux. Pour cette raison et même si les différents sujets

proposés étaient très divers (la santé, les loisirs, les espaces, etc.), la consultation s'est axée sur les sujets principaux qui leur tenaient à cœur et c'est donc aussi sur ces sujets que porte ce rapport. Nous ne ferons pas de liens ici entre les préoccupations portées par les enfants et les différentes mesures déjà en place en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il reviendra aux acteurs en charge de l'élaboration du futur plan d'action des droits de l'enfant de décider quelles mesures doivent être renforcées ou initiées au regard des apports de cette consultation.

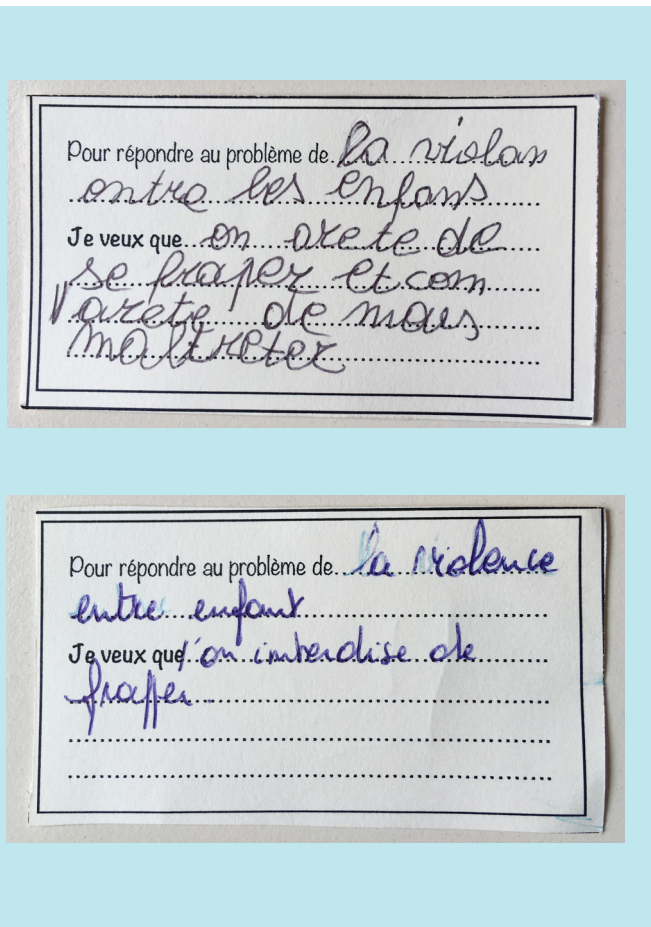
Le harcèlement entre enfants à l'école

Du petit incident à l'agression physique sérieuse, la majorité des enfants consultés (de tous âges) évoquent des situations de harcèlement entre enfants à l'école.

Pour les plus jeunes enfants, le harcèlement est de souvent de nature physique ou verbale, le harcèlement chez les plus âgés est davantage de nature psychologique (critiques, humiliations, brimades...).

Les histoires évoquées par les enfants ne sont pas des situations abstraites ou des généralités mais des cas vécus par eux ou des proches, des situations de violence qui font partie de leur quotidien.

Les enfants ont conscience des conséquences désastreuses que peut avoir le harcèlement sur leur vie et veulent que cela cesse, même s'ils ne savent pas toujours comment y remédier.

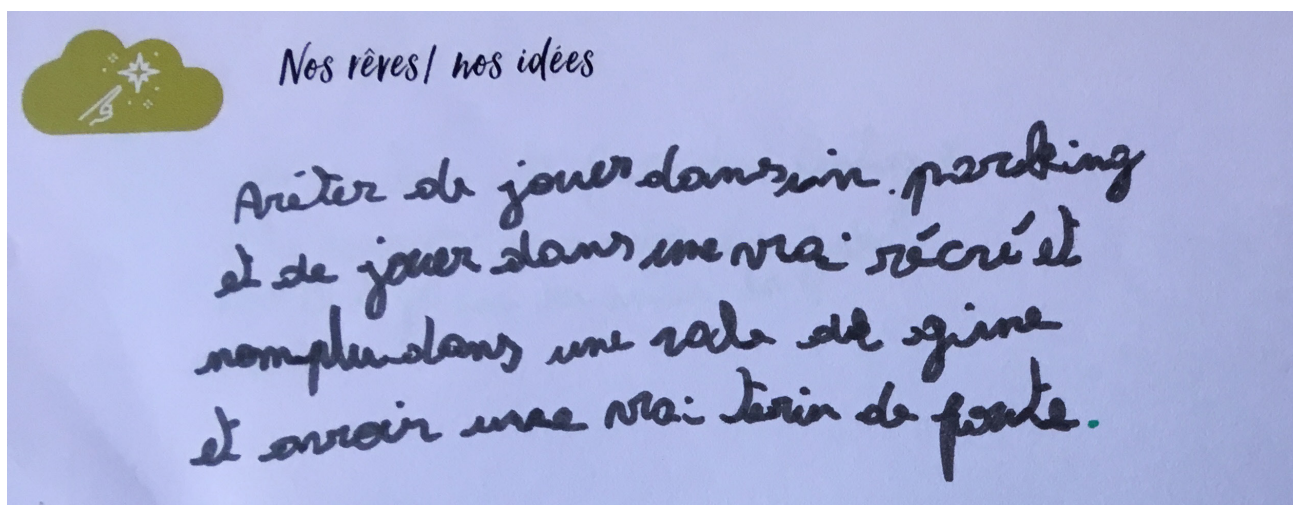
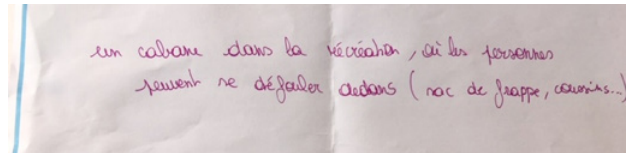


2.1 Le harcèlement entre enfants à l'école

En ce qui concerne le harcèlement ayant pour scène l'école, les enfants évoquent notamment les récréations comme des moments de défoulement pendant lesquels se vivent des situations de violence et de harcèlement.

Les enfants imaginent au sein des lieux de récréation, des espaces plus calmes et sûrs dans lesquels ils pourraient réfléchir, parler, se calmer ou simplement respirer.

Il est vrai que les établissements qui mettent en place de tels lieux sont encore rares. Les matériaux susceptibles de créer des environnements chaleureux (bois, tissus, couleurs naturelles, argile, chaux...) sont également peu utilisés.



Par ailleurs, les enfants consultés ont l'impression d'être négligés dans la résolution des problèmes. Ils estiment que les adultes décident des mesures sans prendre en compte leur avis, alors même qu'ils souhaitent l'exprimer. Les enfants sont demandeurs d'être inclus dans la réflexion et dans les démarches mises en place pour lutter contre le harcèlement et pour résoudre les conflits. Notons qu'impliquer les enfants dans ce type de démarche peut

leur apprendre communiquer, négocier et à se sentir responsabilisés. Les enfants sont désireux d'être intégrés dans les processus de résolution de conflits et donc que ceux-ci soient plus participatifs. Certains enfants ont ainsi imaginé être investis d'un rôle de "gardien de paix", leur permettant d'être intermédiaires dans les disputes qui éclatent dans la cour de récréation par exemple.

2.1 Le harcèlement entre enfants à l'école

Pour répondre au problème de... les enfants
Je veux que... l'on m'en parle, et que l'on m'écoute, et que l'on m'aide

Pour répondre au problème de... le harcèlement physique ou verbal
Je veux que... on en parle, et que l'on m'aide à en parler à des professionnels, ou si on voit quelqu'un se faire harceler, qu'il y ait quelqu'un qui intervient



Il faut noter que dans les cas de harcèlement rapportés, les enfants ne semblent pas avoir trouvé de secours auprès d'adultes. Rapporter les événements à un adulte tiers n'est pas la solution qu'ils privilégient, soit parce qu'ils ne se sentent pas suffisamment en confiance, soit parce qu'ils ont honte de parler de leur situation à un adulte. Notons d'ailleurs que les enseignant.e.s rencontré.e.s avouent être souvent dépassé.e.s et avoir le sentiment d'agir de manière improvisée. Pourtant les enfants en appellent aussi à leur intervention pour énoncer

et rétablir les règles du vivre ensemble.

De ce que nous avons pu observer, il semble que les outils et services existants ne soient pas suffisamment connus et que les écoles manquent de repères pour mettre place une démarche structurée permettant de lutter contre le harcèlement à l'école. Nous ne parlons pas ici de formations externes supplémentaires ou de campagnes médiatiques, mais d'une stratégie contre le harcèlement concrète et systémique, intégrée dans le projet d'établissement et pour laquelle les enseignant.e.s sont outillé.e.s.

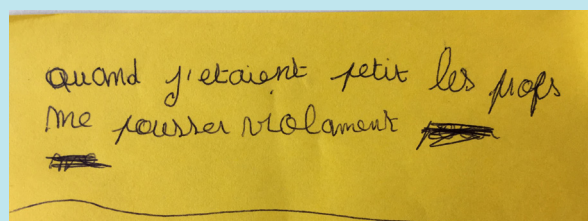
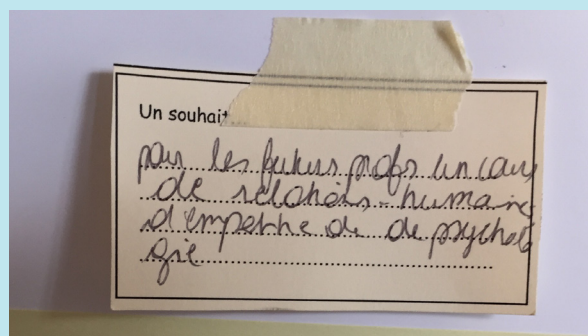
Pour répondre au problème de... harcèlement
Je veux que... les professeurs m'aident beaucoup plus.

Pour répondre au problème de... la violence
Je veux que... les professeurs m'aident à faire des jeux pour résoudre les conflits autrement.

2.2 La discrimination & le manque de participation à l'école

La discrimination et le manque de participation à l'école

Certains enfants ont le sentiment d'être à la merci des enseignants. Ils estiment que les décisions prises à leur égard ne sont pas justes et ont parfois souffert d'attitudes méprisantes ou discriminantes de la part de certains professeurs. Certains enfants pensent que la formation initiale et continuée des enseignant.e.s devrait mieux les préparer aux interactions avec les enfants, à l'écoute et l'empathie et aux méthodes éducatives non-violentes.

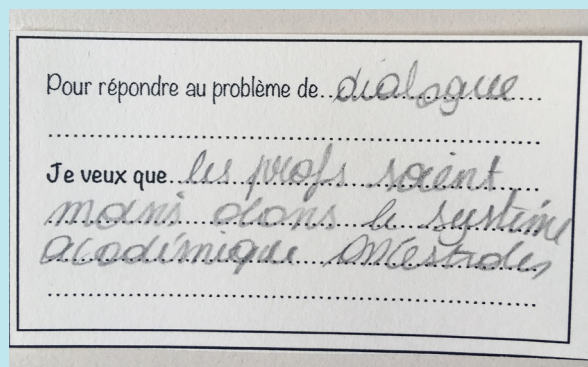
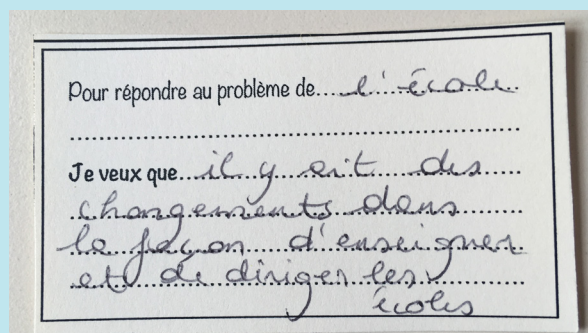


Nos rêves / nos idées

Que les professeurs soient plus écoutés.

La question de la pédagogie a été mise en avant par les enfants. Ils pensent que les manières d'enseigner n'ont pas suffisamment évolué et restent trop transmissives. De nos observations nous avons également pu remarquer une sous-utilisation des outils numériques dans les méthodes d'enseignement, piste qu'il faudrait sans doute également creuser en matière de pédagogie.

De manière générale, les enfants sont également demandeurs de plus d'écoute, de dialogue, de débat. Ils voudraient pouvoir donner leur avis et point de vue en cas de problèmes mais aussi quand il est question de leur avenir ou de leur orientation.



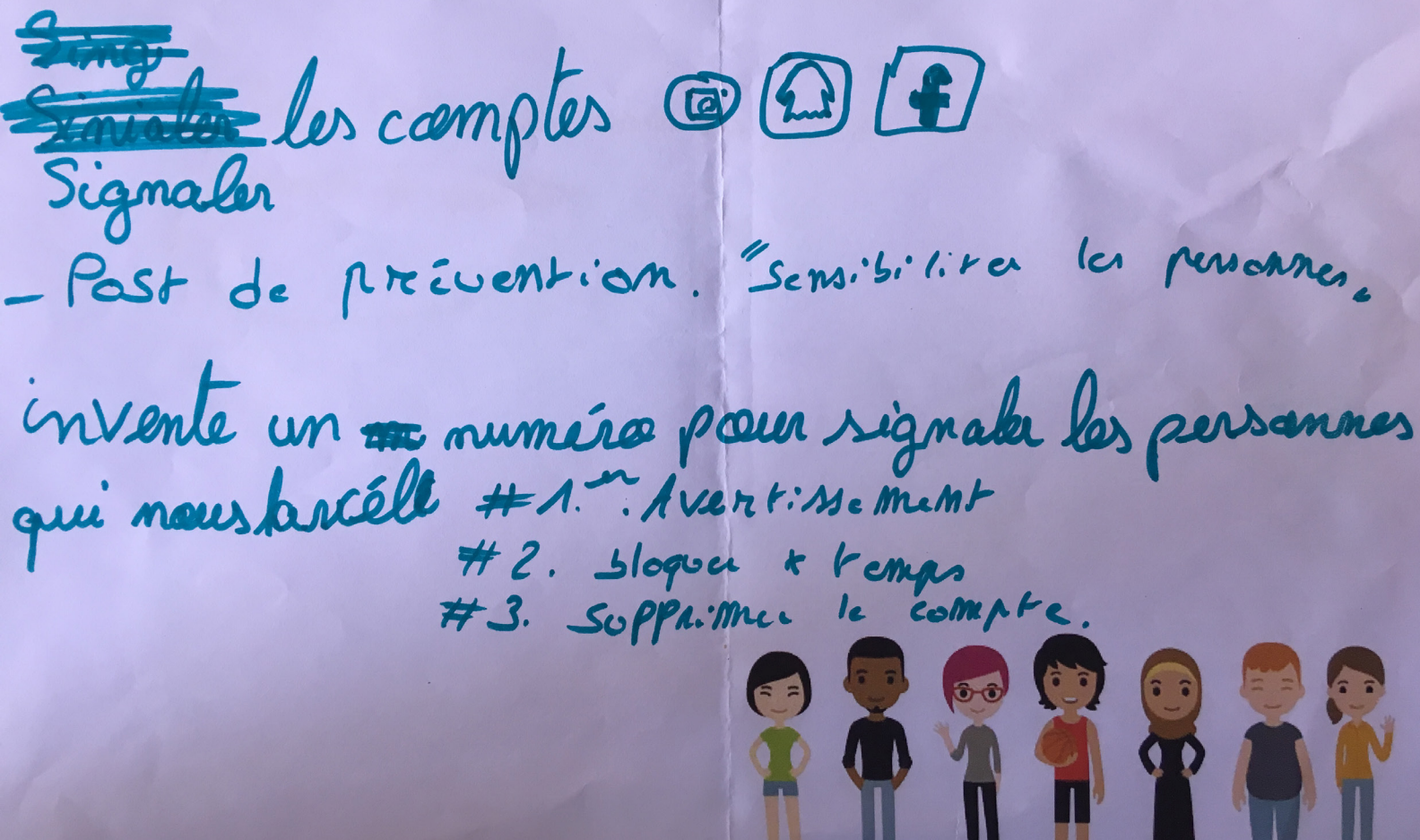
2.3 Le harcèlement entre enfants sur les réseaux sociaux

Le harcèlement entre enfants sur les réseaux sociaux

Pendant les ateliers, les enfants ont souvent évoqué ces phénomènes et dit leur inquiétude, par rapport à des cas souvent effrayants pouvant aller jusqu'à l'incitation au suicide (le cas le plus connu en ligne étant celui du « défi de la baleine bleue »).

S'il est difficile pour les enfants de penser à des solutions, ils s'accordent tous pour dire que les réseaux sociaux devraient être davantage contrôlés. Ils imaginent par exemple avoir à disposition des moyens de signaler les problèmes en ligne quand ils surviennent. À l'heure actuelle, ils se sentent démunis.

“ Moi j'ai inventé une application qui trie les messages (..). s'il y a un message violent, il l'efface automatiquement et comme ça on ne voit même pas les insultes ”



2.4 La violence au sein de la famille

La violence au sein de la famille

Lors de cette consultation, des cas de maltraitance d'enfants au sein de leur famille ont été relayés par les enfants rencontrés (que ce soit en parlant d'eux ou d'autres enfants qu'ils connaissent). Certains expriment ne pas ressentir la joie de vivre à la maison et d'autres encore retrouver un foyer dans lequel la violence est la norme.

Ici encore, les services de recours existants, tels le numéro 103, le tchat « maintenant j'en parle », les services SOS enfants... ne sont pas connus par les enfants. Il apparaît aussi une certaine méfiance vis-à-vis des services et de ce que leur intervention pourrait provoquer dans la famille. La crainte

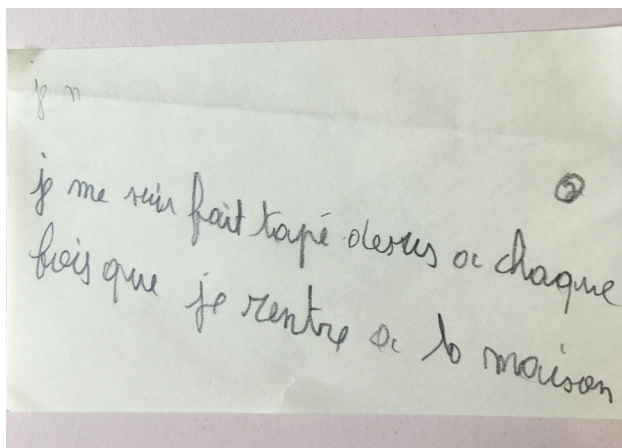
d'être placés notamment apparaît dans les propos des enfants. Même pour les plus âgés d'entre eux, ayant accès à des éducateurs spécialisés, ils préfèrent ne pas les solliciter. Du côté des enseignant.e.s, il y a aussi une difficulté

à savoir comment intervenir quand ils sont confrontés à des dévoilements de situations de maltraitance.

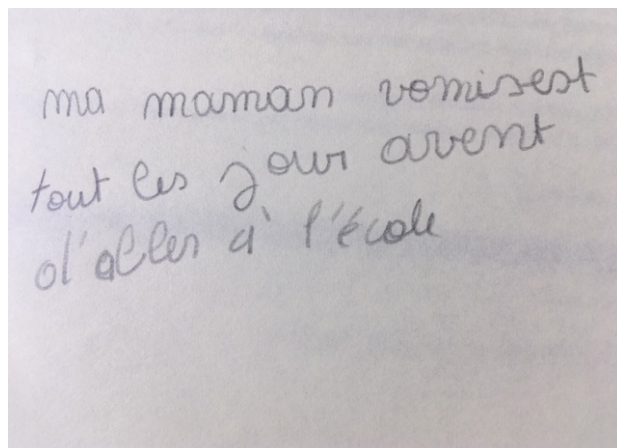
Pourtant les enfants expriment aussi clairement une demande de protection de la part des adultes responsables (obliger les parents violents à consulter un psychologue, éloigner les enfants en danger, recevoir un soutien de la part des autres adultes...).

“ Quand ils crient,
je pleure ”

“ J'ai pas fêté mon anniversaire à la maison (...)
c'est comme si on m'avait oublié ”

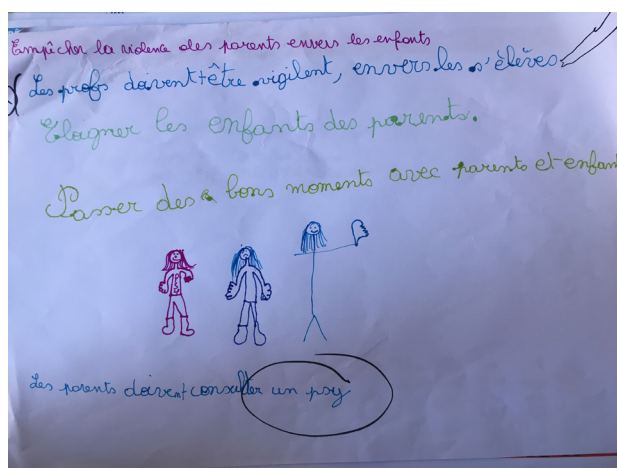
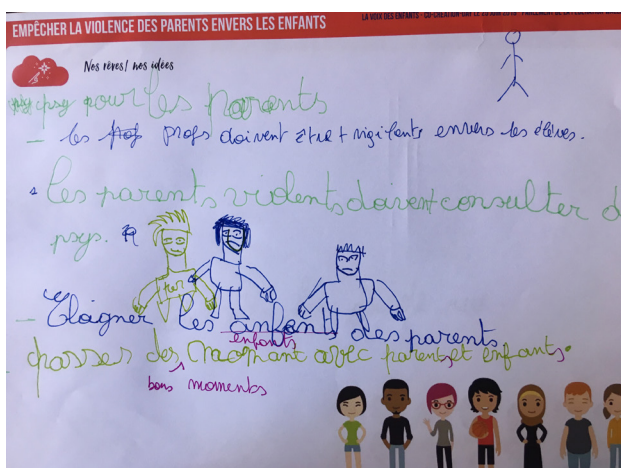
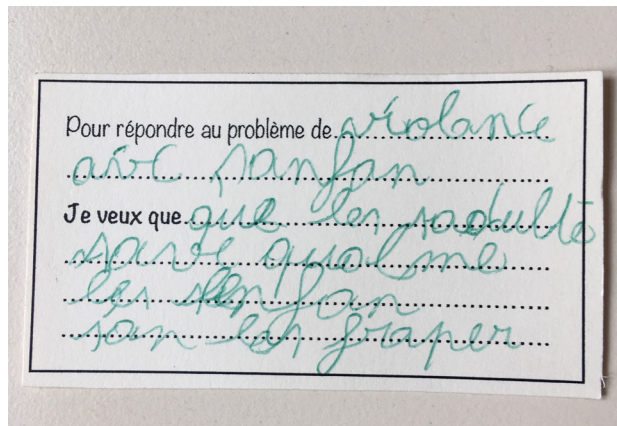
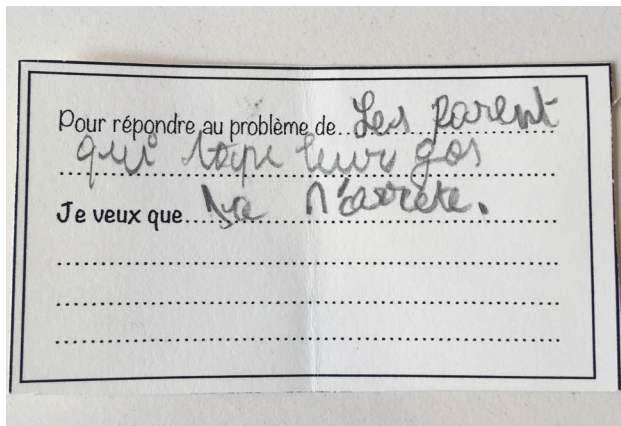


je me suis fait taper dessus et chaque fois que je rentre et la maison



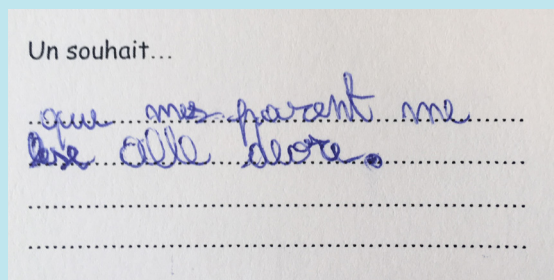
ma maman vomisest tout les jours avant d'aller à l'école

2.4 La violence au sein de la famille



Pendant les ateliers, les enfants ont souvent évoqué le peu de moments positifs passés à jouer ou à partager des loisirs avec leurs parents. Certains enfants souffrent d'une l'absence de temps de loisirs significatifs. L'apport du jeu, des moments partagés comme des activités en dehors de la famille relevant de l'accueil temps libre, devrait être pris en considération dans les pistes

de soutien à la parentalité qui peuvent être développées face à ces situations difficiles.



PARTIE 3 :

Considérations méthodologiques et enseignements tirés de la démarche consultative



Réserves et limites de la démarche

ECOUTER AVANT TOUT

Si les enfants ont montré un grand intérêt et un besoin de s'exprimer sur les sujets, le projet a aussi montré la difficulté (voire l'incapacité) des enfants à élaborer des solutions ou des recommandations concrètes. De notre point de vue, il est important de considérer les enfants comme des acteurs des décisions publiques en tant qu'ils sont consultés, et qu'ils s'expriment sur ce qu'ils vivent, sans les investir du rôle de concepteurs de politique publique, tâche dévolue aux adultes en charge de cette responsabilité.

LIMITER LES SUJETS

Les sujets concernant les droits de l'enfant sont vastes et divers, couvrant l'accès aux loisirs, la santé, les espaces publics, la participation à la vie publique, l'école, la violence, etc. Si une démarche de consultation quantitative peut couvrir de nombreuses thématiques, il n'en va pas de même pour une démarche qualitative qui doit limiter le nombre de sujets soumis aux enfants afin d'éviter, notamment, de les fatiguer et de rendre la consultation non réaliste.



UNE CONSULTATION SPÉCIFIQUE POUR LES 5-8 ANS

La consultation a été menée auprès d'enfants de 5 à 18 ans et a veillé à représenter chaque classe d'âge. Le projet a révélé qu'il était particulièrement difficile de recueillir une expression qualitative (orale ou écrite - dessins) pour les 5-8 ans. S'il est important de consulter cette classe d'âge, il convient de la considérer différemment, d'adapter les objectifs de recueil, la méthodologie et le temps d'échange (recueillir la parole des 5-8 ans prend plus de temps que pour les enfants plus âgés).

ÊTRE PRUDENT SUR L'ÉVOCATION DES SITUATIONS DE NON-DROIT

Les publics fragiles et enfants vulnérables sont plus particulièrement sujets à des situations de non-droit qui peuvent être douloureuses. Notre projet a fait émerger la parole des enfants sur ces situations, ce qui a pu être émotionnellement difficile pour certains. D'un point de vue méthodologique dans les ateliers, si l'évocation des situations des non-droits peut être un point de départ valable, il est important de ne pas automatiquement le relier à des situations personnelles vécues par les enfants. Ceux-ci peuvent s'exprimer sur des situations de non-droits sans nécessairement évoquer leur situation personnelle. Cependant, dès lors qu'un enfant est susceptible d'évoquer une situation personnelle douloureuse dans ce type de démarche, les adultes se doivent de prévoir, en amont du dispositif, les balises et les modalités d'interventions possibles pour répondre à la souffrance de l'enfant.

3.2 Les forces de la démarche

La force de la démarche

LE TEMPS LONG DES PROJETS DE PARTICIPATION RESPECTÉ

La consultation d'enfants entre 5 et 18 ans n'est pas chose aisée. Il serait illusoire de penser qu'elle peut s'organiser de la même manière qu'avec les adultes. Un dispositif et des approches méthodologiques spécifiques aux enfants sont requises. Outre celles-ci, nous voulons insister sur l'importance du temps long que nécessite un tel projet. Les enfants ont besoin d'être en confiance pour s'exprimer sur ces sujets, et cette confiance s'établit dans le temps, avec animateurs des ateliers qui, pour que les enfants soient à l'aise, devraient toujours être la/les même(s) personne(s). En termes de volume, un ou deux ateliers par groupe ne suffisent pas à libérer la parole, les ateliers doivent se tenir de manière régulière, c'est-à-dire ritualisée et attendue pour les enfants, pendant au moins 5 ou 6 semaines.

L'APPORT DE L'EXPRESSION VISUELLE ET ARTISTIQUE

Le parti pris d'utiliser l'art dans ce projet comme mode d'expression et de communication n'est pas qu'un simple complément. L'expression artistique a été au moins aussi importante que l'expression orale pour les enfants, tantôt comme illustration de leur parole tantôt comme médium à part entière de leur pensée. Les enfants ne s'expriment pas facilement en groupe, en classe, devant leur camarade ou devant des adultes. L'art peut dépasser ces freins, créer un espace de liberté et de plaisir pour les enfants. Le résultat des productions artistiques constitue en outre un outil de communication efficace pour faire porter la voix des enfants (au travers d'expositions par exemple), sans omettre la fierté que ces derniers ont à voir leurs travaux exposés.



3.2 Les forces de la démarche

L'INTÉRÊT DU COMITÉ DES ENFANTS

Dans ce projet, les enfants n'ont pas simplement été les sujets de la consultation, ils en ont été les acteurs. Le comité des enfants constitué en amont de toutes réunions avec l'Observatoire et le comité d'accompagnement a été le fil rouge du projet, s'exprimant et donnant un avis à chaque étape, des choix méthodologiques à l'organisation de la journée de débat au Parlement en passant par le choix des thèmes à investiguer. Si la coordination et l'animation d'un tel groupe pilote d'enfants demande du temps, nous ne pouvons que recommander la mise en place d'un tel dispositif dans des projets futurs. Il présente de nombreux avantages, entre autres

de mettre les décideurs et donneurs d'ordre du projet concrètement en contact avec la réalité des enfants (au niveau de leur sujet de préoccupation par exemple, ou de la nature des échanges et de ce qui est possible de mettre en place d'un point de vue méthodologique selon les âges). Les adultes, peu habitués à voir les enfants dans ces contextes de réunions et de prises de décisions adaptent leur mode de travail et de communication et adoptent de facto une attitude "childfriendly", "child focused". En retour les enfants se sentent écoutés et responsabilisés, ils ressortent grandis de cette expérience.



3.2 Les forces de la démarche

LE CONTACT NÉCESSAIRE AVEC LE POLITIQUE

“Une image vaut mille mots” dit un proverbe qui pourrait s’appliquer ici. Les politiques sont destinataires de beaucoup de rapports et de recommandations. Pour que ceux-ci soient efficaces et suivis d’effets, il nous est apparu important de les accompagner d’un événement à la hauteur de l’importance de ces dernières.

L’organisation d’une journée de débats et d’échanges à laquelle l’ensemble des enfants ayant participé au processus ainsi que les parlementaires, le Ministre-Président et le Délégué général aux droits de l’enfant étaient invités, a constitué un moment particulièrement important pour sensibiliser le politique. Même si les échanges sont courts, ils ont le mérite de confronter instantanément les politiques avec des réalités parfois très éloignées des leurs. Les parlementaires ont écouté les enfants s’exprimer sur ce qu’ils vivaient, ressentaient et attendaient. Ce fut un moment important qu’ils ont dit vouloir voir renouvelé à l’avenir.

Pour les enfants, ce contact avec le politique a été un moment solennel et important, perçu comme un aboutissement en forme de retour gratifiant par rapport à l’énergie et au temps qu’ils ont consacrés à la consultation.



Constat et attentes

DES SITUATIONS DE NON-DROITS POUR LES ENFANTS EN BELGIQUE EN 2019

Cette consultation qualitative a donné la parole à des enfants connaissant des situations de vulnérabilité. Ils nous ont fait part de situations de non-droits importantes qui ne peuvent que nous interpeller. Confrontés à une série de cas de maltraitance rapportée, nous avons décidé de communiquer auprès des enseignant.e.s et des enfants à propos des services d'aide existants.

Cette consultation a fait ressortir que les droits de l'enfant ne sont pas théoriques et que les droits de base comme la protection contre la violence et les mauvais traitements ou la sécurité affective n'étaient pas respectés pour de nombreux enfants.

Les témoignages recueillis soulignent la responsabilité de l'ensemble des adultes qui ont charge éducative auprès des enfants et mettent également en lumière le besoin de soutien, d'outils et de formation dont ces adultes ont besoin pour pouvoir remplir correctement leur rôle auprès des enfants.

LES ENFANTS ATTENDENT DES CHANGEMENTS

Si les enfants sont contents de participer à un projet de la sorte, ils souhaitent que cela serve à quelque chose. Les plus âgés d'entre eux (à partir de 14 ans) sont les plus sceptiques, ayant peu d'espoir quant aux effets qu'aurait leur participation sur les décisions liées à la politique des droits des enfants en Fédération Wallonie-Bruxelles. Si l'on souhaite que des projets de ce type se multiplient et que la voix des enfants soit davantage entendue, il nous semble fondamental d'inverser cette idée reçue et de donner confiance aux enfants sur l'importance de leur participation, sur l'écoute qui leur est faite et sur l'impact que peuvent avoir leurs idées. C'est aux politiques qu'incombe cette responsabilité, en allant plus loin qu'une simple consultation et en s'engageant concrètement devant les enfants sur des mesures à venir.

“Ça fait du bien de laisser aller les émotions qu'on a dans la tête, les faire partir de notre corps.”

“Je me suis amusé à faire cette activité et merci d'être venu !”

“Ça va très bien, j'ai trop envie de continuer pendant toute l'année.”

“Moi je me sens bien comme si tous les problèmes se sont envolés.”

“Je ne sais pas”

(Un enfant pleure)

méthos

Méthos est un bureau d'étude basé à Bruxelles et Paris composé de sociologues et de designers, animés par l'engagement de tendre vers une société meilleure, équilibrée et plus durable. Méthos intervient depuis 10 ans pour des organisations, des communes, des régions, dans le but de mieux comprendre la société et mieux prendre en compte les besoins des usagers dans l'action publique. Le savoir faire de Méthos, ancré dans les sciences humaines, mobilise les techniques de l'observation in situ, de la participation et l'intelligence collective dans des projets participatifs et de co-création.

www.methos.eu



Depuis 2000, MUS-E Belgium est une plateforme bilingue qui joue un rôle de pionnier dans le domaine des arts participatifs à travers tout le pays, dans les écoles, l'extrascolaire et le champ social. Dans les écoles, MUS-E initie les enfants et les adolescents à l'expérience de co-création artistique. Les participants sont invités à vivre avec des artistes des parcours créatifs ouverts faisant appel à leur imagination, à l'expérimentation et au dialogue.

www.mus-e.be

levuur

Levuur est un acteur majeur de la participation en Flandres. Depuis 7 ans, Levuur accompagne les acteurs publics (communes, gouvernement, asbl...) dans l'écoute des populations et leur participation aux processus de décision. Levuur s'est notamment fait connaître avec le projet Burgerkabinet, dans lequel plus de 1500 jeunes ont participé à une discussion sur la diversité et un meilleur accès des enfants vulnérables aux organisations de jeunesse.

www.levuur.be

Les auteurs

Liste des enfants ayant participé au projet (non exhaustive)

| | | |
|-------------|--------------------|-----------|
| Abdelhadi | Imane | Safiya |
| Abdellah | Imrane | Salomé |
| Abderrahim | Joseph | Sara |
| Abire | Juliette | Sarah |
| Adam | Kristof | Shaka |
| Aminata | Kylian | Shaza |
| Anissa | Léa | Souhayla |
| Aleksandra | Lola | Suhayb |
| Alexis | Long | Sven |
| Alexis | Maé | Thomas |
| Alpha | Maher | Yanis |
| Aschley | Mamadou | Ylias |
| Asiya | Maram | Yoris |
| Assia | Marie | Valentine |
| Asmae | Martin | Vanessa |
| Ayleen | Maryam | Zakaria |
| Bujar | Mateusz | Zoé |
| Camélia | Méline | |
| Célestine | Meryem | |
| Cennet | Miveck | |
| Chiara | Mohamed | |
| Clémence | Mohamed | |
| Damien | Mohamed | |
| Elias | Moreno | |
| Émilien | Muhammed F, Ayoub | |
| Eric | Muhammad M, Zayneb | |
| Esmeralda | Nathan | |
| Eugénie | Noâmane | |
| Eva-Lynn | Noé | |
| Fabio | Noureddine | |
| Farah | Noussayba | |
| Farah | Pénélope | |
| Fatima | Rania | |
| Félix | Rania | |
| Francesco | Raouia | |
| Gaëtan | Romain | |
| Grismeyline | Saba | |
| Hamza | Sadou | |
| Ihssane | Safwane | |
| Ilyane | Sajid | |

L'ensemble des résultats de la consultation des enfants (qualitative et quantitative) est disponible sur le site de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse : www.oejaj.cfwb.be. On y retrouve également les vidéos réalisées avec les enfants et le catalogue de l'exposition de leurs réalisations.

« Nos droits, nos voix »

Rapport Final - 1er Octobre 2019

méthos

7 rue d'Alost
1000 Bruxelles
+32 (0)2 880 85 61

15 rue Saint Louis en l'île
75004 Paris
+33 (0)825 09 55 53

www.methos.eu